

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	148 (2003)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Entretien avec le divisionnaire Luc Fellay, commandant de la division territoriale 1 : opération "COLIBRI" : dans les coulisses de la "Land Task Force"
<b>Autor:</b>	Alam, Alexis / Fellay, Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-347177">https://doi.org/10.5169/seals-347177</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Entretien avec le divisionnaire Luc Fellay, commandant de la division territoriale 1

## Opération «COLIBRI»: dans les coulisses de la «Land Task Force»

*«Calm, sérénité et persuasion ont été les valeurs que chacun avait à l'esprit pour que chacune de nos actions place un jalon de plus pour la réussite totale de notre engagement.»*

La Force de circonstance (*Land Task Force*), mise en place pour assurer la protection du sommet d'Evian du G8 et NEPAD (*New Partnership for Africa's Development*) qui s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2003, a constitué la concentration de moyens militaire la plus importante réunie dans notre pays depuis les mobilisations de 1939-1945. Peu d'informations ont été émises par les médias à propos de l'engagement de l'armée dans le cadre du G8. Le divisionnaire Luc Fellay a accepté de nous donner son point de vue sur les aspects opératifs et tactiques de cet engagement.

**Major Alexis Alam:** Pour vous, quand a commencé le G8?

**Divisionnaire Luc Fellay:** La première information m'est parvenue du chef de l'Etat-major général en juillet 2002. Compte tenu de l'actualité passée, l'importance des aspects de sécurité d'un tel sommet se déroulant à la frontière de notre pays nous a paru, bien entendu, constituer un événement hors du commun. L'armée serait automatiquement sollicitée pour l'appui des autorités civiles. Dans le cas particulier, la division territoriale 1 devait, en raison de sa mission de base comme au vu des conditions géographiques, se retrouver en première ligne.

Nous avons tout de suite travaillé sur cet objet et informé l'état-major de la division. En



### Forces terrestres françaises

- Etat-major de Forces 2 (-) de Nantes
- 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat (~45 appareils)
- 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie de marine
- 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins
- Environ 40 escadrons de la Gendarmerie nationale

septembre 2002, l'exercice de l'état-major «DIVEMEX 02» portait sur cet engagement de protection du sommet du G8 d'Evian. Nous avons sciemment structuré la division territoriale 1 en un état-major de région territoriale, selon les principes prévus dans l'Armée XXI et exercé deux volets: le renfort du Corps des gardes-frontière et la sécurité de l'aéroport de Genève. Les enseignements de cette semaine ont donné les premiers indices de structure de l'état-major de la Force de circonstance et ont mis l'accent sur la modularité qui devait prédominer dans l'opération «COLIBRI».

*A.A.: Comment se sont ensuite enchaînés les préparatifs?*

**L.F.:** La planification du dispositif a commencé en octobre 2002, dès la réception de la mission générale, et elle a duré jusqu'au 26 mars 2003, date à laquelle j'ai procédé à la donnée d'ordres aux différentes formations subordonnées pour cette opération.

La phase de planification des corps de troupe a duré moins de deux mois. En effet les cours de cadres ont commencé le 12 mai par une instruction spécifique donnée aux cadres, et le cours de répétition a débuté le 19 mai; la première semaine a permis d'instruire la troupe et de mettre en place des dispositifs. L'engagement opérationnel, lui-même, a débuté la deuxième semaine du cours, soit le 29 mai, pour se terminer le 3 juin à minuit. Le cours a pris fin le 6 juin par le désempagement.

## «Land Task Force»: 5 000 militaires

- Etat-major de la division territoriale (-/+)
- Etats-majors de liaison cantonaux (-) de Vaud, Valais, Genève
- *Übermittlungsregiment 3*
- Régiment d'hôpital/ABC ad hoc 5 (1 bataillon sanitaire, 2 groupes d'hôpital)
- *Infanterieregiment 13* (1 bataillon d'infanterie, 2 bataillons de fusiliers)
- *Gebirgsschützenbataillon 11*
- *Gebirgs-Füsilerbataillon 193 (+ compagnia motoscafi 96)*
- *Battaglione carabinieri di montagna 9*
- *Festungspionierbataillon 36*
- Bataillon d'aéroport 1
- *Versorgungsbataillon 102* (attribué)
- *Panzerhaubitzaabteilung 6* (2 batteries)
- Bataillon d'état-major de la division territoriale 1 (+2 unités de transport et de police des routes)
- Détachement de police militaire territoriale
- Détachement de conducteurs de chiens (~25 animaux)
- Détachement de sécurité militaire du Corps des gardes-fortifications
- Elément de conduite de la guerre électronique

## «Air Task Force»: 400 militaires

- Une quinzaine d'*Alouette III*
- 9 *Super Puma*
- 1 patrouille de *F/A-18* en permanence en patrouille
- 1 à 2 *PC-7* en permanence en patrouille, de jour

## Les principaux moyens d'appui mis à disposition des autorités civiles

- 590 véhicules de tous types
- 6000 vaubans dont 3000 venus de Paris
- 1500 barrières fus ter
- 100 containers
- 113 km de fils barbelés
- 4 hélicoptères *Alouette III*
- 1 *Super Puma* médicalisé
- 1 *Super puma TAFLIR* (moyens d'observation)
- 10 bateaux *P80*
- 44 bateaux types nacelles

**A.A.: Quelle était votre mission générale ?**

**L.F.:** Vu l'ampleur du dispositif et la diversité des engagements prévus, deux forces de circonstance ont été constituées la *L TF* et la *A TF «COLIBRI»* (*Land Task Force et Air Task Force*).

**Mission générale de L TF:**

- mission de sûreté
- mission de protection de la population
- mission d'appui

**Mission combinée et subsidiaire au profit de la Suisse**

- surveillance et sûreté de l'espace aérien

**Mission subsidiaire au profit de la Suisse**

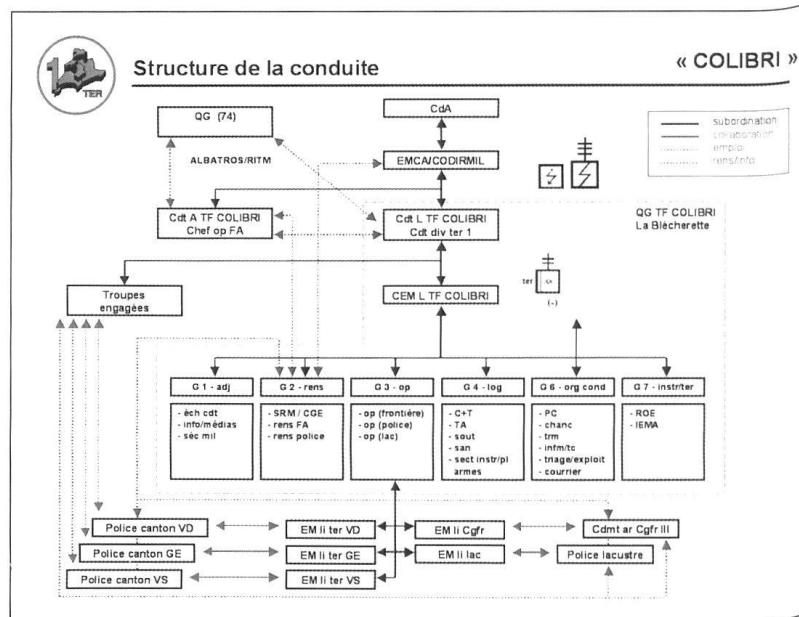
- renforcement des Corps des gardes-frontière

**Mission subsidiaire au profit des cantons GE, VD, VS**

- renforcement de la sécurité

**A.A.: Quels ont été vos axes de réflexion ?**

**L.F.:** Nous ne pouvions attendre les missions détaillées d'engagements subsidiaires au profit des trois cantons, respectivement des forces de police et du Corps des gardes-frontière pour prendre nos décisions concernant l'articulation de base des éléments de la Force de circonstance. Nos trois axes de réflexion principaux étaient :



- définition des moyens en hommes et matériels,
- collaboration avec l'ensemble des partenaires,
- collaboration avec les forces de l'armée française.

Les trois principes suivants ont découlés de nos axes de réflexion :

- structure de commandement simple permettant de monter en puissance,
- éviter le mélange des missions pour les unités engagées,
- respecter les servitudes des partenaires civils.

**A.A.: Comment s'est passée la collaboration avec les autres corps de troupes constituées ?**

**L.F.:** Toujours durant l'automne 2002, les premiers contacts avec l'Armée de terre française ont été établis. Mon

interlocuteur était le général Pellissier, général adjoint territorial au commandement de la Région terre Sud-Est et interlocuteur «Défense» du préfet de Haute-Savoie, M. Carenco.

Un accord gouvernemental franco-suisse, réglant les modalités de collaboration des forces armées ainsi que des forces de police, de gendarmerie et de douane, a été signé le 8 avril 2003. Il permettait formellement à nos échelons de régler les arrangements techniques opérationnels.

Dans toutes les phases de l'engagement «COLIBRI», la coordination des opérations, l'échange permanent d'informations et de renseignement avec les forces terrestres et aériennes françaises engagées ont très bien fonctionné. Des officiers de liaison ont été détachés des deux côtés.

Auprès de l'état-major *L TF* «COLIBRI» à la Blécherette, six officiers français dont deux de renseignement et deux de l'Aviation légère de l'Armée de terre (hélicoptères) ont été intégrés dans les cellules de conduite G2 et G3.

A noter que l'engagement de la flotte d'hélicoptères a été attribué à la *Land Task Force*, de façon à être cohérent et comparable à l'Aviation légère de l'Armée de terre française (ALAT). Deux officiers de l'*Air Task Force*, commandée par le divisionnaire Markus Gygax, étaient inclus dans l'état-major de la *L TF*.

Quatre officiers suisses, dont deux du renseignement, ont été détachés aux postes de commandement français d'Evian, auxquels s'ajoutait un nombre variable d'officiers du contrôle aérien en activité auprès de l'Armée de l'air.

D'autre part, afin d'assurer le contrôle permanent de la bulle aéroterrestre de défense et d'interdiction de vol de 10 à 30 kilomètres de rayon autour d'Evian, un radar aérien français a été déployé à Corsier-sur-Vevey. Il permettait de couvrir une zone d'ombre située dans le Haut-lac et à l'entrée de la vallée du Rhône. La protection de ce radar était assurée par nos militaires.

#### **A.A.: Comment ont été établies les missions de la L TF (Rulles of engagement - ROE)**

**L.F.:** Des missions reçues, nous avons établi les différentes règles d'engagement. Pierres d'angle de la réussite de cette

	Règles d'engagement - ROE	« COLIBRI »
<b>6 types de missions = 6 ROE</b>		
	Missions autonomes de garde	
	Missions autonomes de surveillance	
	Missions subsidiaires de garde	
	Missions subsidiaires de surveillance	
	Missions subsidiaires d'appui	
	Missions subsidiaires au profit du Cgfr	

Opération, ces règles d'engagement ont respecté les axes de réflexion cités auparavant. Il a fallu expliquer à nos partenaires cantonaux les tâches que l'armée pouvaient et ne pouvaient pas accomplir.

En effet, il était primordial d'éviter tout contact de la troupe avec des manifestants. La raison en est simple: nos soldats ne sont pas formés au service d'ordre ou au maintien de l'ordre.

Simples, crédibles, applicables, les *ROE* fixaient également les règles de comportement. Chaque unité engagée avait un type de *ROE* et chaque militaire était porteur d'un aide-mémoire fixant les règles applicables à sa mission particulière.

Les *ROE* furent élaborées par l'état-major, en collaboration avec les autorités cantonales et

le Corps des gardes-frontière. Un document signé par toutes les parties concernées a officiellement leur application.

### **Les missions dévolues à l'armée**

**■ Missions subsidiaires de garde et de surveillance.-**  
En appui des forces de police (cantons) et des gardes-frontière (Confédération).

**■ Missions autonomes de garde et de surveillance.-**  
Ces dernières englobaient le travail connu de tout service de troupe, soit la protection d'ouvrage et d'installations purement militaires.

**■ Missions d'appui logistique.-** Comportant les transmissions, les transports terrestres et aériens, la régulation du trafic, le service sanitaire.

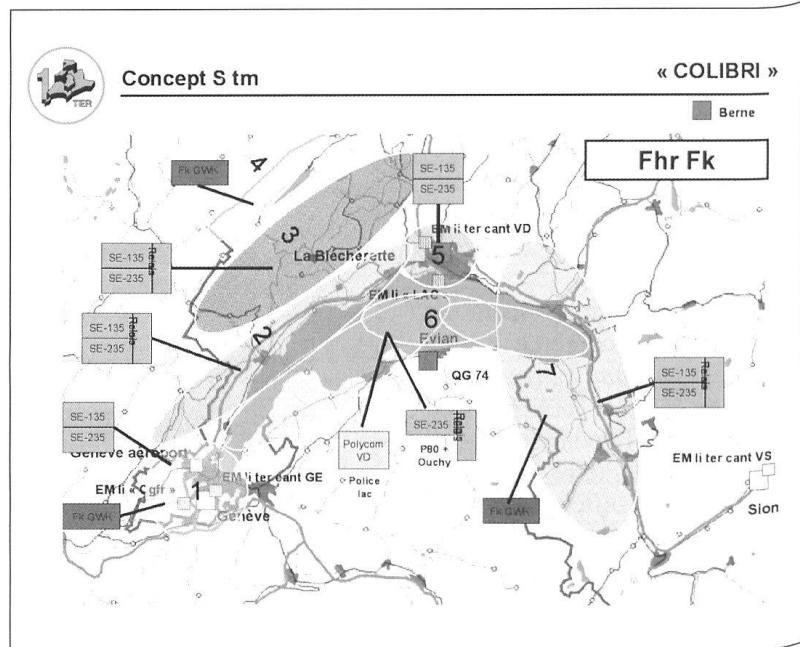
**A.A.: Comment s'est déroulée la mise en place de l'infrastructure ?**

**L.F.:** La mise en place de l'infrastructure de transmission pour couvrir en toute sécurité une telle opération a été considérable, notamment dans les moyens informatiques et les réseaux télématiques déployés.

Au total huit réseaux ont été mis en œuvre par l'*Übermittlungsregiment 3*, qui a planifié, construit et exploité les réseaux télématiques, de façon professionnelle, avec du matériel très sophistiqué. C'est ici que les compétences acquises au civil prennent toute leur importance dans l'armée de milice. La mission du régiment était de couvrir la totalité du secteur et de palier les manques de moyens télématiques des cantons.

De plus, un journal des événements majeurs (JEM), outil de renseignement, vital pour tous les acteurs de la sécurité engagés, a été développé pour la circonstance avec les moyens de la Confédération et les informaticiens de la police du canton de Genève. L'information était transmise *online* dans tous les postes de commandement des polices cantonales et de la *L TF*.

Les réseaux construits pour l'opération «COLIBRI», notamment avec les ondes dirigées dont le réseau intégré de transmissions militaires RITM, offraient toute la sécurité et la confidentialité nécessaire aux transmissions des données. Ils assuraient la redondance du réseau Swisscom. Au total, cela



a représenté 700 tonnes de matériel déployé.

**A.A.: Comment s'est déroulé l'engagement opérationnel ?**

**L.F.:** La *L TF* était en rythme de conduite dès le 19 mai, donc bien plus tôt que les forces de police. Milice oblige, il s'agissait de peaufiner nos dispositifs, de répéter l'instruction, en particulier les *ROE*, la *NTTC* (Nouvelle technique de tir de combat), les manipulations des nouvelles radios *SE 135/235* ainsi que l'instruction générale de base, notamment sanitaire et ABC.

Pour l'état-major de la *L TF*, il s'agissait d'acquérir un rythme de travail et de conduite. Dans un premier temps, le PC a été occupé partiellement, puis 24 heures sur 24. Un rapport de situation se déroulait chaque jour à 11 h 30; cinq rapports avec les commandants de trou-

pe directement subordonnés ont eu lieu.

**A.A.: Quelle était votre appréciation de la menace ?**

**L.F.:** Il faut préciser que l'engagement de l'armée en service d'appui l'était à titre subsidiaire, c'est-à-dire en renfort des autorités civiles. Le travail d'appréciation de la menace était donc de leur compétence. De notre côté cependant, la sécurité intérieure, dans le cadre de nos missions, a bien sûr été évaluée. Je relèverais trois éléments :

- la menace terroriste était diffuse mais, néanmoins, à prendre en compte,
- un risque, c'était l'occupation de terrains-clés, qui aurait empêché le bon déroulement du Sommet,
- la dégénérescence des manifestations pouvant provoquer de nombreux blessés.

**A.A.: Quels étaient les terrains clés ?**

**L.F.:** J'en citerais deux : l'aéroport de Genève, entrée et sortie de Suisse pour les délégations, et la zone d'Ouchy, résidence des délégations et zone d'embarquement et de débarquement pour Evian.

**A.A.: Quels éléments de la LTF étaient particuliers ?**

**L.F.:** D'abord, le détachement de conduite de la guerre électronique (CGE-EKF en allemand –) qui était engagé dans la surveillance permanente des réseaux télématiques de conduite pour en assurer la sécurité. Il a été utile pour la détection et la localisation d'une intrusion de «transmission sur des fréquences non-autorisées» au détriment de l'Office fédéral de la communication. Il a été d'autre part utile pour la recherche de renseignements.

Puis, l'engagement de nos «forces navales», la *compagnia motoscafi* 96 ad hoc avec 10 bateaux P80 sur les 12 que possède l'armée. Stationnée au port de Pully, elle a fourni un appui indispensable pour surveiller la zone d'interdiction de navigation. Nos bateaux étaient équipés du radar de bord mais n'étaient pas armés. Je profite de corriger une erreur parue dans la presse à propos des bateaux de Greenpeace qui auraient échappé à la surveillance. Il n'en est rien. Ces embarcations naviguaient en Suisse dans la zone autorisée et ont été sous contrôle dès leur mise à l'eau au port de la Pichette près de Vevey.

Le détachement militaire de conducteur de chiens, doté de 25 animaux, a été engagé pour renforcer la garde et la protection d'installations sensibles, dans l'appui du bataillon d'aéroport 1 à Genève, au Signal de Bougy et au Mont Tendre.

Le détachement de police militaire territoriale a également été un élément prépondérant dans le succès de l'opération. Il a été très utile pour des missions de contrôle et pour des interventions en tant qu'appui des unités engagées, au bon moment et à la bonne place, là où cela s'avérait nécessaire, la collaboration, là aussi, a été précieuse.

Le détachement «FORTE» de sécurité militaire du Corps des gardes-fortifications était l'élément de réserve. Il pouvait reprendre ou renforcer toute mission du dispositif selon le principe «Qui peut le plus peut le moins».

**A.A.: Quelles missions de la LTF étaient particulières ?**

**L.F.: «Ouchy-Lac».-** C'était une mission sensible de garde et de surveillance, car la zone était située dans l'agglomération lausannoise. Sans négliger la zone d'interdiction de navigation, n'oublions pas que ces missions étaient assurées de jour comme de nuit. Le *Gebirgsfusilierbataillon* 193, renforcé par la *compagnia motoscafi* 96, a rempli ces missions.

**«Autoroute».-** Voilà une mission-type qui est montée en puissance jusqu'à la surveillance du trafic, 24 heures sur 24,

depuis les 109 ponts de l'autoroute de Genève à Aigle.

**«Points hauts».-** Les restrictions et interdictions de vols ne touchaient pas seulement les pilotes d'aéronefs mais aussi tous les utilisateurs de l'espace aérien (ailes delta, parapentes etc.). Tous les points hauts de l'arc lémanique permettant un décollage ont donc été surveillés dans les secteurs des Alpes valaisannes, Alpes vaudoises, Jura vaudois et Alpes de Haute-Savoie par le 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins et le *battaglione carabinieri di montagna* 9.

**«Aéroport de Genève».-**

Mission classique de renfort de garde et de surveillance, cependant très contraignante pour la troupe engagée, compte tenu de la température régnant aux abords des pistes d'aviation. A relever que, dès le mois de mars, des bataillons du régiment d'infanterie de montagne 5 ont été occupés à des travaux de renforcement du terrain et qu'à l'aéroport, l'opération «COLIBRI» s'est terminée le 24 juin avec le démontage des barbelés, donc vingt jours après la fin du Sommet. Cette mission de désengagement a été remplie par le bataillon de fusiliers de montagne 11 du régiment d'infanterie de montagne 6.

**«Frontière».-** Mission de renforcement du Corps des gardes-frontières, accomplie par le *Festungspionierbataillon* 36. Mission difficile et contraignante pour les questions de sécurité personnelle et de contact permanent avec le trafic frontalier.

**«Service sanitaire».**- Mission importante assumée par le régiment d'hôpital/ABC ad hoc 5. Ce dernier gérait cinq poste de secours sanitaire garantissant le service sanitaire des forces de l'ordre et des troupes engagées. De plus, avec une cinquantaine de médecins, il était prêt à appuyer les services sanitaires civils, notamment contre la menace ABC (atomique, biologique, chimique). Il assurait également deux postes de secours mobiles.

**«Transports et circulation».**- Missions assurée par le bataillon de support 102, prêt à assurer le guidage de convois empruntant la route en lieu et place des hélicoptères ou des bateaux prévus pour le déplacement des délégations officielles qui participaient au Sommet. Il avait comme seconde mission le transport des contingents des polices cantonales venues en renfort (IKAPOL).

*Last but not least!* Les Forces aériennes qui disposaient de trois bases opérationnelles: Bière pour les hélicoptères *Super Puma* et *Alouette*, Sion pour les *Pilatus PC7* ainsi que *Payerne* pour les *FA-18* et les *Mirage 2000* français. Les Forces aériennes ont assuré, en collaboration étroite avec l'Armée de l'air française, la surveillance de l'espace aérien, la police de l'air ainsi que les transports des délégations entre Genève et Lausanne. Un *Super Puma* médicalisé, engagé au profit du CHUV à Lausanne, a permis d'assurer les transports pour une greffe d'organe multiple,

dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin.

Un autre engin équipé du système *TAFLIR* a permis aux forces de police d'observer les manifestations. Les images filmées étaient transmises aux postes de commandements concernés.

**A.A.: Quels enseignements majeurs retirez-vous ?**

**L.F.:** A ce stade je ne peux que tirer un bilan intermédiaire. Cependant, certains aspects sont primordiaux pour la réussite d'un tel engagement:

**■ Préparation minutieuse.**- Elle vous permet de conduire «librement» l'action dans la phase d'engagement.

**■ Modularité.**- La coopération, interforces (*joint*) et interarmées (*combined*) entre deux pays, trois cantons, l'*Air Task Force*, la *Land Task Force*, le Corps des gardes-frontière et le Corps des gardes-fortifications sont les atouts majeurs de la réussite d'une telle opération.

**■ Discipline et responsabilité personnelle.**- La réussite de la mission de l'armée est l'affaire de chaque maillon de la chaîne qui la constitue. Chaque soldat porte une partie de cette responsabilité dans le cadre du respect de la mission qu'il a à remplir.

**■ Information – communication.**- Dans l'opération «COLIBRI», l'information et la communication faisaient partie intégrante de mes moyens de

conduite. Nous avons répondu à plus d'une centaine de demandes de reportages, de médias suisses et internationaux. A notre époque, il faut tenir compte de cette réalité et anticiper en permanence l'événement.

**A.A.: Quel bilan personnel en retirez-vous ?**

**L.F.:** Cette opération «COLIBRI», vécue à l'échelle 1 sur 1 par tous les militaires engagés de l'échelon soldat jusqu'à celui d'officier supérieur, est à considérer comme une expérience unique et exemplaire. Tous peuvent être fier de la précieuse collaboration qu'ils ont apporté à la réussite de ce challenge audacieux.

L'armée a rempli sa mission avec succès, dans un grand esprit de solidarité entre militaires, forces de police et partenaires impliqués. Le respect des missions et la rigueur appliquée aux engagements opérationnels ont été, à tous les échelons, d'une grande efficacité.

Face au scepticisme et aux mises en doute de l'action de l'armée qui prévalaient au début, celle-ci a démontré la nécessité absolue de son action auprès des autorités des cantons de Genève, Vaud et Valais et auprès de la population de notre pays. Notre présence était rassurante et a été très positivement accueillie.

**(Propos recueillis par le major Alexis Alam)**